



Communiqué du Corps de police

Triathlon de Lausanne 2024 – mesures en matière de circulation et de parcage

Le triathlon populaire de Lausanne se déroulera le samedi 24 et le dimanche 25 août 2024 dans le sud de la ville. Des restrictions en matière de trafic et de stationnement seront instaurées durant ces deux journées; la police s'efforcera de concilier les intérêts des habitantes et habitants, des athlètes ainsi que ceux des usagères et des usagers de la route. Elle recommande au public de descendre à Ouchy en transports publics.

Les différentes épreuves du Triathlon de Lausanne entraîneront des restrictions de trafic et de stationnement dans le sud de la ville dès le mardi 20 août, et particulièrement le samedi 24 et le dimanche 25 août.

Le trafic sera interdit sur le parcours emprunté par les athlètes. Des déviations seront mises en place et des portes seront instaurées aux endroits où il n'y a pas d'autre possibilité pour les habitantes et les habitants ou les usagères et les usagers. En parallèle, des travaux se dérouleront sur le carrefour formé par l'avenue du Chablais et la route de Chavannes, qui sera fermé à toute circulation durant les deux journées du 24 et du 25 août.

Mesures en matière de circulation :

Durant les deux journées de compétition, la zone d'Ouchy ne sera accessible que depuis l'av. de la Harpe. Seuls les accès au parking de l'hôtel Mövenpick et celui du parking souterrain d'Ouchy seront maintenus dans la mesure du possible.

Des déviations seront mises en place depuis le giratoire de la Maladière, sur l'av. des Figuiers afin de canaliser les usagers en direction du centre-ville. La circulation en direction de Pully depuis la Maladière ne sera plus possible par l'avenue de Rhodanie et devra transiter par l'avenue de Cour et de Milan. Les usagères et les usagers venant de Pully, et désirant se rendre à l'ouest, devront emprunter l'av. de Montchoisi ou Fantaisie. Si une partie des pistes cyclables resteront accessibles aux personnes se déplaçant à vélo dans la partie sud-ouest de la ville, les cyclistes seront également concernés par des restrictions de circulation et sont priés de se conformer aux indications de la police.

**Mesures en matière de parcage :**

Durant ces journées, des restrictions de parcage seront mises en place. Les conductrices et les conducteurs voudront bien se conformer à ces directives. Renseignements détaillés via le lien ci-dessous.

Informations complémentaires :

Site officiel du triathlon de Lausanne (avec infographies) : <https://trilausanne.ch/>

Détails des mesures de circulation et de parcage via ce [lien](#) (Police municipale de Lausanne)

La police recommande aux personnes désirant se rendre dans le sud de la ville durant ces journées d'utiliser les transports publics : <http://www.t-l.ch/>

Lausanne, le 19 août 2024

le corps de police

Renseignements organisateur : service des sports, 021 315 33 33

Renseignements médias: Cap Jean-Philippe Pittet, responsable de la communication, 021 315 33 55

Renseignements circulation : Adj chef Delprato, chef groupe motocyclistes 021 315 34 30